



Peut on faire appel à une convocation pour enfant mineur

Par **Virgin21**, le **19/02/2019** à **22:36**

Bonjour

J'ai reçu une convocation à se présenter avec mes enfants mineur Tom le 15012006 et Laurine 7032003 au sujet de ma fille lola temlali Debarge née 2252016 au cabinet du tribunal pour enfant le 18 mars 2019

J ai su dernièrement que c et ait le papa de ma lola qui a fait une déclaration dans le but d en avoir la garde pour se venger que je l ai mis à la porte en février 2018 car il me l'a dit de vive voix

Quel recours je peux prétendre s'il vous plaît en sachant que ça n est pas pour rien qu'il a plus vecu à la maison et que malgré tout je le laissais voir notre lola je lui faisais même à manger me faisait croire qu'il changerait et avons même parlé que si ça allait mieux on se remettrait ensemble maintenant je doute vu l acte qu'il a fait et peur pour mes enfants que je désire protéger je travaille pour qu'ils ne manquent de rien m'occupe très bien d'eux et lola à une assistante maternelle agréé

Svp aidez moi vos conseils me seront très utiles

Dans l'attente de votre reponse

Cordialement

Virginie Debarge

0601676214